



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2018 ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale :

- 1- Qu'un avis de motion a été donné le 13 août 2018 concernant l'adoption du Règlement numéro 05-2018 établissant un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Des copies de ce projet ont été mises à la disposition du public lors de cette séance;
- 2- Que ce présent projet de règlement prévoit que le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux doit établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que ceux que la municipalité identifiera (art.178 PL155). La modification doit être apportée au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et être en vigueur pour le 19 octobre 2018 (art.275 alinéa 3 du PL155)
- 3- Que l'adoption de ce règlement se fera lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 1^{er} octobre 2018 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 12, rue de l'Église. Le projet de règlement numéro 05-2018 établissant un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est disponible pour consultation aux bureaux de la municipalité situés au 12, rue de l'Église entre 8h30 et midi et entre 13h00 et 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Saint-Onésime-d'Ixworth, ce 21 septembre 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

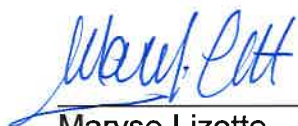
Maryse Lizotte

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Mont-Carmel, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 14h00 et 16h00, le vingt et unième jour du mois de septembre 2018, à chacun des endroits suivants :

- Bureau municipal
- Épicerie NJL

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt et unième jour du mois de septembre 2018.



Maryse Lizotte

Directrice générale, secrétaire-trésorière